

i-St@ge

Votre
Partenaire

Formation

Musique Spectacle

Clip Documentaire Montage Continu Nu Sonar Finali
Formation Continue Wavelab Crakids Systèmes HF Pédagogie
WebTV JRI Reason
Nouvelles Technologies Auto-Production Stages
Configurations Outils Acid
Finalcuto Samplitude HomeStudio
Ethersound Angl
Mixage Info SoundWire
mastering
Orchestre Cobranet
Cubase artistes
Ecole
Audiovisuel Anglaistechnique
Mixage Informatique Musicale
SoundWebBSS Pyramix
mastering Sibelius
Edition
Cobranet
Cubase
www.istage-formation.org

Les prochaines formations organisées avec le CNFPT...

Techniques du son niv.1

Grande Couronne.

Du 19 au 23 mars 2018.

Renseignements et inscriptions :

Florence GILLARD. Florence.gillard@cnfpt.fr

Techniques des Eclairages niv.1

Grande Couronne.

Du 9 au 13 avril 2018.

Renseignements et inscriptions :

Florence GILLARD. Florence.gillard@cnfpt.fr

Sécurité des spectacles- préparation à la licence d'entrepreneur.

Du 9 au 14 avril 2018, INSET de Nancy

Renseignements et inscriptions :

JeanMichel.BERLEMONT@cnfpt.fr



Le grand rendez-vous
de la musique et des
musiciens.

1 au 3 juin 2018-02-18- Grande Halle de la Villette
<http://www.musicora.com/>

Travailler dans le spectacle... Rêve ou utopie ??

Le titre de cette chronique ne manquera sans doute pas d'interpeller tous ceux qui reçoivent cette lettre et qui sont comme nous, des professionnels de ce secteur. Nous sommes en effet fiers d'être acteurs de ces métiers qui associent art, créativité, originalité et technicité ; même si parfois, « l'alimentaire » peut l'emporter sur une véritable extase artistique, nous avons tout de même souvent « la chance » de la variété de nos occupations : pas deux mises en place technique de plateaux ne se ressemblent totalement, pas un concert ne se déroule exactement comme celui d'avant, pas un élève ne progresse comme un autre, et... pas un stage ne se déroule totalement comme le précédent ! De quoi nous apporter un plaisir quotidien et sans cesse renouvelé dans notre activité.

Alors, pourquoi un tel titre ? Le Printemps est la période pendant laquelle les futurs bacheliers préparent leur avenir ; et c'est aussi le moment où les établissements proposant de la formation initiale « ouvrent grand leurs portes » pour attirer de nouveaux étudiants.

Précisément grâce à leur attractivité réelle ou supposée, nos métiers ont donc vu se créer, aux côtés des offres de l'Education Nationale et des acteurs « historiques » de la formation, de nombreuses propositions de formations souvent au « top » quant aux enseignements dispensés. Même si le champ des activités liées au son, aux éclairages et à la musique concerne des domaines de plus en plus variés, rien ne prouve que tous les jeunes diplômés ou certifiés trouveront un emploi à la hauteur de leurs attentes... Il est de notre devoir, acteurs de ces métiers, d'en expliquer aux jeunes les réalités, les belles comme les moins flatteuses. Et de leur expliquer, puisqu'on en parle beaucoup en ce moment, l'importance de la formation professionnelle qui ajustera leurs compétences « de base » aux besoins spécifiques de leurs futurs employeurs. Nous y prendrons, en ce qui nous concerne, toute notre part, afin que leurs rêves puissent se réaliser et qu'ils ne se désespèrent d'une utopie inatteignable...

Patrice Creveux.

Décret « son » 2017... viendra ? viendra pas ?

Dans les lignes de la « Lettre d'Infos » n°42, nous avons annoncé la mise en application du décret 2017-1244 du 7 août comme étant une « relecture » mise à jour de la « Loi des 105dB » vieille de près de 20ans. La nouvelle réglementation devrait en effet à partir du 1^{er} octobre 2018, imposer l'abaissement du niveau sonore de 105dB à 102dB dans les lieux diffusant habituellement de la musique amplifiée. Le texte prévoit également un certain nombre de dispositions nouvelles, au nombre desquelles les plus intéressantes sont la prise en compte spécifique des fréquences basses, l'application aux festivals et événements en extérieur, la spécificité des spectacles jeune-public, ainsi que l'obligation d'information du risque auditif faite aux spectateurs. Nous avons toutefois signalé également certaines dispositions dont nous ne pouvions que craindre la difficulté de mise en œuvre, et regretté le fait que les établissements d'enseignement artistiques restent exemptés de l'application d'une politique de prévention du risque sonore plus complète.

La Chambre Syndicale des Lieux Musicaux Festifs et Nocturnes a engagé une réaction bien plus violente en déposant un recours auprès du Conseil d'Etat demandant l'annulation du décret argumentant qu'il s'agit « d'une mesure qui dénature les œuvres et va à l'encontre de la liberté de création ». La CSLMFN entend ainsi « protéger à la fois les artistes, les exploitants des lieux clos et ouverts et les festivals », critiquant ainsi que la « musique (soit) reléguée au statut d'agression sonore ». La CSLMFN craint le déclin de la fréquentation des lieux de spectacle et par contre-coup, une baisse sensible des ressources des structures concernées. L'obligation de mettre à disposition des espaces de repos phonique ou d'interrompre périodiquement le déroulement des prestations a évidemment été considéré comme irréaliste pour les petits établissements. De nombreux artistes et directeurs de salles auxquels s'est joint l'ancien ministre de la Culture Jack Lang, ont créé le collectif « Faites du bruit pour sauver la musique » soutenu par le journal Libération. Nous ne pouvons que regretter que l'absence de concertation de toutes les parties concernées n'ait pas eu lieu avant d'arriver à une telle situation, qui ne peut que semer le trouble chez les professionnels et les « consommateurs » de musique. Comme souvent, la vérité est sans doute à mi-chemin de tous les arguments opposés et on ne peut que souhaiter que le bon sens, à la fois dans l'accompagnement de la création artistique et dans l'attention à une précaution de santé publique, l'emporte... Pour notre part, nous ne pouvons que continuer à soutenir une démarche sérieuse de prévention du risque auditif présente dans nos programmes de formation et la réalisation des modules « Son et Protection du système auditif » est maintenue.

Création de poste...

La Commune d'Epinau/Sénart (91) recherche un régisseur général/responsable technique pour sa nouvelle Maison des Arts et de la Culture qui ouvrira en septembre 2018. Le poste concerne un agent territorial de cat. B titulaire d'un diplôme spécialisé dans les techniques du spectacle et ayant une expérience d'au moins 5 ans dans une structure équivalente. Envoyer un courrier à M. le Maire, 8 rue Ste Geneviève – 91860 EPINAY/SENART. Personne chargée du recrutement : Mme Catherine CAQUANT.
<https://www.ville-epinay-senart.fr/les-grands-projets/la-maison-des-arts-et-de-la-culture/>

So long, Didier...

Nous avons eu un temps des projets communs d'une grande école « musique et techniques » en Seine & Marne, hélas non souhaitée et rejetée par le Département... L'homme, le pédagogue et le musicien vont nous manquer terriblement...

Agréments...

Le Ministère de la Culture a renouvelé à i-St@ge son agrément pour la réalisation de formations relatives à la sécurité des spectacles. Nous sommes donc « validés » pour ces formations jusqu'en 2023... Nous avons également obtenu l'Attestation de conformité aux 6 critères du décret Qualité de Pôle Emploi rendant nos formations éligibles au financement dans le cadre d'une demande de formation individuelle (AIF ou POEI).

Nous contacter pour toute information complémentaire utile...

Frankfurt Musikmesse...

Pour qui chercherait à comprendre la représentativité du secteur économique de la musique et des équipements du spectacle en Europe, la visite de la Musikmesse et du ProLight + Sound de Francfort sera sans doute le moyen le plus convaincant... La diversité, le nombre et le dynamisme des sociétés présentes laisse un peu rêveur quant à « l'impossibilité », dans notre pays, d'organiser un vrai Salon de la Musique fédérant toutes les branches voisines d'activités, ce qui est clairement porteur pour l'ensemble du secteur... MusikMesse et ProLight + Sound Frankfurt, du 11 au 14 mai 2018.
<https://musik.messefrankfurt.com>



Prochaines formations i-St@ge...

Rédiger le document unique d'un lieu de spectacle ou d'enseignement artistique.
8 et 9 mars 2018.

Composer en MAO.
12 au 14 mars 2018.

Sécurité des spectacles.
19 au 23 mars 2018.

Préparer un spectacle scolaire ou associatif.
21 au 23 mars 2018.

Dorico, première approche.
3 et 4 avril 2018.

Son et protection du système auditif –
Préparation au CCP en Gestion Sonore. 9 avril 2018.

Initiation à la conception d'éclairages.
9 et 10 avril 2018.

Utiliser Cubase en enregistrement.
2 au 4 mai 2018.

Sécurité des spectacles (petits lieux)
17 et 18 mai 2018.

Infos et inscriptions : contact@istage-formation.org

